

GRILLE TARIFAIRE

Année 2025

Que couvre la cotisation ?

La cotisation couvre l'**offre socle de services** délivrée par les équipes pluridisciplinaires de SAT Durance Luberon. Conformément à la réglementation en vigueur, le calcul de la cotisation est basé sur le principe dit du « **Per Capita** », soit une cotisation versée par salarié employé, quelle que soit la durée de son contrat, et forfaitaire (qui couvre toutes les prestations) selon le principe de mutualisation.

La cotisation versée correspond donc à une prestation globale qui permet à la fois d'assurer un suivi médical personnalisé mais aussi de proposer des actions de prévention collective sur les risques professionnels.

Tarifs approuvés par le Conseil d'Administration réuni le 28/11/2024.

Droit d'entrée pour adhésion (dû uniquement la première année) Pour toute adhésion, un droit d'entrée et une cotisation annuelle (voir ci-dessous) sont facturés pour chaque salarié déclaré au moment de l'adhésion	26 € ht	par salarié
Cotisation annuelle calculée 'Per Capita » Forfait annuel indépendant du nombre de visites effectuées dans l'année pour un même salarié, comprenant les visites médicales, les examens complémentaires et les actions en milieu de travail. Cette cotisation concerne : • Tout salarié d'entreprise (y compris apprentis) et leur dirigeant non salarié • Personnel d'agence de travail temporaire • Travailleur éloigné et détaché • Travailleur hors agrément • Travailleur multi-employeurs (décret n° 2023-547 du 30/6/23) cotisation divisée entre tous les employeurs	113 € ht	par salarié
Cotisation salarié intérimaire - facturation « à l'acte »	113 € ht	par salarié
Cotisation nouveau salarié - facturation « à l'acte » Pour tout salarié inscrit en cours d'année sur l'espace adhérent	110 € ht	par salarié
Cotisation travailleur indépendant & chef d'entreprise Affiliation facultative soumise à convention	100 € ht	par salarié
Absence à la visite médicale Tout rendez-vous non honoré et non excusé par écrit au moins 48 heures à l'avance (hors week-end et jours fériés) génère la facturation d'une cotisation pour absentéisme.	60 € ht	par salarié
Offre complémentaire Abonnement à « NOA », l'outil dématérialisé accessible dans l'espace adhérent permettant de réaliser, mettre à jour et déposer son Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.	Par entreprise 50 € ht 150 € ht 300 € ht 600 € ht	Selon effectif de 1 à 5 salariés de 6 à 10 salariés 11 à 49 salariés 50 salariés et +